

A.S.C.A.D.E

Association Sportive et Culturelle de l'école Alexandre Dumas – Evry
205 rue Bonaparte – 91000 EVRY

Compte rendu **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 DÉCEMBRE 2008**

Présents :

Mme LIEHRMANN : présidente
Mme MARMEY : Trésorière adjointe
Mme OTTOMANI : Trésorière
M. POTOKAR : élu à l'enfance
Mme DIDIER, Mme CARRERE, Mme REGUER, M. MAHÉ, M. FALLACARA, M. LAUGA : enseignants de l'école A. Dumas
Mme DUSSELIER, M. GRIMM : animateurs OCÉANE
Mme BELLEMARE, Mme RIFFAUD, Mme YOVOVI-ATTY, Mme UNLU, M. TETTARAVOU, M. MALENGO, M. BALOKA
MAIMONA, M. NGANGOM, M. NGASSA : parents d'élèves de l'école A. Dumas

Excusés :

Mme BOKONI, Mme SOUDANI : parents d'élèves
M. OLIVON : enseignant de l'école A. Dumas
Mme ROSE, M. QUETTY : animateurs OCÉANE

Préambule

L'ASCADÉ (Association Sportive et Culturelle de l'école Alexandre Dumas) est une association affiliée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), dont le but est d'organiser la gestion de la coopérative scolaire, de promouvoir la parole des enfants (conseils d'enfants) et de proposer des actions sportives, culturelles et solidaires dans le cadre scolaire et périscolaire.

L'ASCADÉ prend en charge l'organisation du centre de loisirs OCÉANE par convention signée avec la municipalité. Le centre est encadré par une équipe d'animateurs municipaux et accueille des enfants issus majoritairement des écoles J. Verne et A. Dumas. Le centre dispose d'une subvention particulière qui lui est allouée à l'année. Elle est versée sur le compte « OCÉANE » de l'association.

Ordre du jour :

- bilan des activités et bilan financier de l'ASCADÉ pour l'année 2007/2008
- bilan des activités et bilan financier d'OCÉANE pour l'année 2007/2008
- Présentation de l'organisation et des orientations de l'ASCADÉ et d'OCÉANE pour l'année 2008/2009
- Adoption des nouveaux statuts
- Élection du comité directeur

Bilan des activités et bilan financier de l'ASCADÉ pour l'année 2007/2008

1. Bilan des activités

Durant le temps scolaire, l'ASCADÉ a proposé, a organisé et a participé au financement d'actions et de projets spécifiques :

SORTIES

- visite du zoo de Beauval (4 classes de CP/CE1)
- visite de la Grande galerie de l'évolution et du zoo du jardin des plantes (2 classes de CE2)
- sortie au parc du Grand Veneur / Soisy-sur-Seine (4 classes de CM1/CM2)

- participation aux rencontres USEP :
 - athlétisme : toutes les classes
 - lecture et orientation : 4 classes de CP/CE1
 - hand-ball : 2 classes de CE2
 - mini-tennis : 4 classes de CM1/CM2
- sorties au théâtre de l'Agora (2 spectacles « La Reine des Neiges » / « Tu serais une fleur et moi à cheval » : 4 classes de CM1/CM2)
- visite des expositions de la Créartothèque (4 classes de CP/CE1)

PROJETS

- partenariat avec le théâtre de l'Agora et la municipalité (interventions d'acteurs de la compagnie du théâtre à cru : tous les élèves de CM2)
- participation à l'action Créartothèque (4 classes de CP/CE1)
- organisation de la fête de Noël (venue du Père Noël / achat de cadeaux pour l'école)
- achat de livres à « Lire c'est partir » (1 livre offert à chaque élève pour Noël)
- organisation des spectacles (Noël et fin d'année)
- organisation de la kermesse de fin d'année

RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

- participation à la rencontre « Saveurs du Monde »
- organisation du spectacle de fin d'année

2. Bilan financier

Présentation du bilan financier (cf. feuille jointe)

Il est approuvé par les membres.

Bilan des activités et bilan financier d'Océane pour l'année 2007/2008

1. Bilan des activités

- ouverture sur 4 périodes de vacances
 - ↳ moyenne enfants : Toussaint : 85 / Hiver : 72 / Printemps : 75 / Juillet : 63
- moyenne mercredis : 84 enfants
- équipe de 10 animateurs

PROJETS

- marché de Noël
- rencontres inter génération + spectacle au foyer club
- participation aux événements municipaux : fête de printemps, fête d'été, carnaval
- organisation et participation au tournoi de football des centres de loisirs

SPORT

- adhésion à l'USEP (hand, tennis de table, badminton...)
- patinoire et piscine
- danse (spectacle foyer club + spectacle Dumas)
- vélo
- gymnase

CULTURE

- médiathèque de l'Agora
- informatique
- ludothèque
- cinéma : Agora + Les Cinoches + ciné club à la MJC du Village

SORTIES EN CAR (1 x par semaine pendant les vacances)

- Zoo de Vincennes
- Forêt de Cesson et de Fontainebleau
- Base de loisirs de Souppes-sur-Loing et de Bois-le-Roi
- Parc d'attractions Fami Parc

DIVERS

- activités manuelles
- coins permanents
- alimentation : petit-déjeuner, galette des rois, pâtisseries, repas en salle, ballotins pour Pâques

2. Bilan financier

Présentation du bilan financier (cf. feuille jointe)

Il est approuvé par les membres.

Présentation de l'organisation et des orientations de l'ASCADÉ et d'OCÉANE pour l'année 2008/2009

L'ASCADÉ reconduira l'organisation du centre de loisirs OCÉANE pour l'année 2008/2009, mais la question de la reconduction s'est posée et se reposera pour l'année prochaine. Les subventions municipales sont en diminution (activités spécifiques : 1 000 euros en 2003/04 - 400 euros en 2008/09 ; investissement : 600 euros en 2003/04 - 200 euros en 2008/09). La municipalité insiste de plus en plus pour obtenir une mobilité de l'équipe d'animation. Or une des priorités du projet éducatif de l'association est de constituer une véritable communauté éducative. Ceci ne peut s'obtenir que dans un climat de confiance et demande une stabilité pour un travail à long terme. Mr Potokar précise que les animateurs doivent tourner pour partager leurs expériences. Nous lui répondons que nous sommes tout à fait favorables à ce que les animateurs échangent sur leurs pratiques mais que cela ne doit pas forcément passer par la mobilité forcée d'animateurs. Le conseil d'école autorise le centre de loisirs à utiliser l'intégralité des locaux de l'école (y compris les salles de classe) ; ceci n'est possible que grâce aux relations de partenariat qui se sont instaurées entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animateurs.

La question des subventions versées par la CAF est posée : L'ASCADÉ ne pourrait-elle pas les toucher en tant qu'organisateur du centre de loisirs ? Mr Potokar répond qu'il ne sait pas mais que l'on pourrait peut-être faire une demande.

Adoption des nouveaux statuts

ajout de ce qui est souligné / modification de ce qui est en gras

ARTICLE 6 - le Comité Directeur

Élu chaque année par l'Assemblée générale, il comporte 6 à 24 membres :

- 2/3 d'adultes membres actifs dont au moins un n'enseigne pas dans l'école,
- 1/3 d'enfants.

Les membres sortants sont rééligibles.

Dans le cas où le directeur de l'école n'est pas membre du bureau, il assiste de plein droit à ces réunions avec voix **délibérative**.

Le Maire ou son représentant assiste de plein droit à ces réunions avec voix délibérative.

Le Comité Directeur se réunit régulièrement sur convocation de son président ou à la demande du tiers de ses membres.

Il administre l'association, met en œuvres les décisions de l'Assemblée Générale, établit et gère le budget.

Les décisions du Comité Directeur sont prises à la majorité des voix des présents.

En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

Lors de la première réunion qui suit une Assemblée Générale électorale, le Comité Directeur désigne en son sein, et parmi les adultes :

- un président,
- un secrétaire,
- un trésorier.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Élection du comité directeur

Statutairement, le Comité Directeur doit être constitué de 2/3 d'adultes et d'1/3 d'enfants pour un maximum de 24 personnes. Il se répartit comme suit :

- 6 enfants délégués ASCADE :

Jean-Michel KISOLOKELE / KENZA SETTAHI / Morgan LESCOILLIER / Jérémy MANGONZO / Laurine ROBLOT / Sylva MABUNEDA

- 6 enseignants :

Véronique LIEHRMANN / Cécile MARMEY / Stéphane FALLACARA / Sandrine REGUER / Véronique CARRERE / Vincent OLIVON

- 3 animateurs :

Alain GRIMM / Catherine DUSSELIER / Véronique ROSE

- 3 parents d'élèves (2 Dumas / 1 extérieur) :

Nathalie BELLEMARE / Bernard NGANGOM / Nathalie SOUDANI

- le directeur de l'école Dumas (membre de droit) :

Régis MAHÉ

- le maire ou son représentant (membre de droit)

Cette répartition est acceptée et les personnes présentées au Comité Directeur sont élues à l'unanimité.

La séance a été levée à 21h00.

La secrétaire de séance,
Cécile MARMEY

La présidente,
Véronique LIEHRMANN